



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Préfet

Arrêté

**portant inscription au titre des monuments historiques d'un objet mobilier à
LAPLUME (47)**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest
Préfet de la Gironde**

**Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ,

VU l'article 24 du décret n° 2017-456 du 29 mars 2017 relatif au patrimoine mondial, aux monuments historiques, et aux sites patrimoniaux remarquables,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

VU le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de Monsieur Etienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde,

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 21 mai 2025,

CONSIDÉRANT que la conservation de l'objet désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

ARRÊTE

Article premier : est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant :

une cloche du XVI^e siècle datée de 1526.

Dimensions en cm : H. totale compris joug : 220 ; H vase : 107 ; Ø : 107 - Poids : 760/80 kg - Note : FA ou FA# (d'aujourd'hui).

Matière : Bronze, bois, acier

Mouton en bois reposant sur paliers à roulement à billes, avec dispositif d'entraînement motorisé et électrifié commandé par une horloge pour une sonnerie rétro à la volée, avec joug équilibré – vase surmonté par 3 anses en quartier 2 et 1 et maintenu au mouton en bois par quatre brides en acier, battant

en acier doux moderne, tenu par un baudrier composite métal et contre-plaqué. Trois liserés sur le cerveau, motif répété sur le bourrelet et sur la pince à la base de la robe.

Inscription principale sur une ligne, entre deux liserés simples sur le cerveau, en lettres gothiques minuscules singulières ornées de paons. Sur cette ligne insérée entre deux plumes on soupçonne le timbre du fondeur, non identifié ; on lit la date de 1526 et un m dans une iconographie figurant deux paons affrontés buvant dans un vase.

Deux effigies figurent sous l'inscription, une Vierge orante et l'archange saint Michel terrassant le dragon.

Une inscription secondaire figure dans le bas du premier tiers supérieur de la robe, en lettres gothiques majuscules, mais n'a pu être relevée en raison du brossage énergique récent qui a été opéré.

Un calvaire établi sur un piédestal à trois degrés est figuré par la juxtaposition d'éléments de frise, les bras de la croix se déploient entre les deux inscriptions.

Relevé de l'inscription démarrant par un calvaire composé d'une colonne reposant sur trois degrés et portant une croix pattée :

+ Au nom de Jésus - Ave Maria gratia plena dominus tecum l'an milccccxxvi

+ IHS - Ave Maria, Gratia Plena, Dominus Tecum l'an milccccxxvi (1526)

Je Vous salue Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec Vous,

l'an 1526

Conservée dans le beffroi, charpenté en bois, établi dans le clocher de l'église Saint-Barthélémy 47310 LAPLUME et appartenant à la commune de LAPLUME.

Article 2 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au propriétaire et au clergé affectataire.

Bordeaux, le

17 SEP. 2025

Le Préfet de Région

Etienne GUYOT,